

Construction durable

Un portail européen en ligne

Le 30 mars a été lancé le premier portail européen des professionnels de la construction durable, Construction21. À cette occasion, l'Institut français pour la performance énergétique du bâtiment et France GBC ont signé un contrat de partenariat définissant leur collaboration sur la plateforme française. Accessible à l'ensemble des acteurs de la construction, celle-ci regroupe une base de données des réalisations les plus performantes en construction et en rénovation, ainsi qu'une bibliothèque recensant les matériaux, les équipements et les solutions innovantes mises en œuvre dans ces bâtiments. Un forum permet le partage d'expériences et de connaissances. Enfin, un palmarès annuel valorise les meilleures réalisations européennes.



Première transformation

Une nouvelle activité pour FCBA

Depuis le 1^{er} janvier, l'Institut technologique FCBA s'est doté d'une équipe « Approvisionnement », constituée de quatorze ingénieurs et techniciens localisés à Bordeaux, Dijon, Grenoble, Limoges et Paris. Dirigée par Emmanuel Cacot, cette équipe réalise des actions de R & D, de consultance et de formation. Ses enjeux : l'augmentation de la récolte de bois dans le cadre d'une gestion durable ; l'amélioration de l'acceptabilité de la récolte forestière et des performances des entreprises et des conducteurs d'engins ; le développement de la mécanisation ; l'intégration des technologies de l'information et de la communication pour gérer les flux, le transport et la logistique bois ; l'optimisation de la qualité et la disponibilité des approvisionnements bois.

Voyage d'étude

Découvrir la construction bois au Japon

FCBA et le CSTB, en relation étroite avec le Building center of Japan (BCJ, équivalent du CSTB), convient les professionnels à un colloque sur la construction bois à Tokyo, du 16 au 22 juin. Au programme, conférences, études de cas, visites de sites et ateliers professionnels.

Pour plus d'informations : www.fcba.fr



Tonnellerie

Rencontre entre les Tonneliers de France et l'ONF

Les représentants des Tonneliers de France ont souhaité rencontrer ceux de l'Office national des forêts, leur principal fournisseur. Objectif : présenter les enjeux de leur filière et en exprimer les attentes. Rappelant que la tonnellerie est le premier client en chiffre d'affaires de l'ONF, Jean-Luc Sylvain, président des Tonneliers de France, et Nicolas Tarteret, président de la commission Merrains, ont fait le point sur les besoins en approvisionnement des tonneliers et obtenu que deux réunions annuelles soient organisées afin de faire un bilan de la saison écoulée et de préparer les ventes à venir. Ils ont exprimé leurs doléances en matière de transaction commerciale et notamment appelé au respect de règles de concurrence saine, compte-tenu du quasi-monopole de l'ONF et du leadership réciproque des deux partenaires.

Construction

Retours d'expérience du test HQE Performance

L'association HQE publie la brochure « HQE Performance : 1^{ères} tendances pour les bâtiments neufs », qui présente les premiers retours d'expérience du test 2011 HQE Performance, réalisé sur 74 bâtiments neufs basse consommation. La première partie est consacrée aux résultats de l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments, sur la base de l'ACV (analyse du cycle de vie), autour de quatre indicateurs : la consommation énergétique totale, le changement climatique, les déchets et la consommation d'eau. Une évaluation qui montre, d'une manière générale, que l'impact environnemental d'un bâtiment peut se mesurer de façon objective. La seconde partie présente les résultats liés à la mesure de la qualité de l'air intérieur effectuée à partir de l'observation d'un immeuble collectif, d'une résidence étudiante, d'une maison individuelle et d'un immeuble de bureaux. S'il en ressort que la vérification systématique des installations de ventilation à réception est un préalable à toute mesure de qualité de l'air intérieur, le test montre aussi que le protocole établi par l'association HQE pour la plupart des polluants désignés (formaldéhyde, benzène, dioxyde d'azote et radon) peut être d'ores et déjà opérationnel.